
NORME INTERNATIONALE 1843 / I

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Alcools supérieurs à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie I : Généralités

*Higher alcohols for industrial use — Methods of test —
Part I : General*

iTeh STANDARD PREVIEW

Première édition — 1977-05-15 **(standards.iteh.ai)**

ISO 1843-1:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d2075f36-084f-4f14-a7f3-98b3ec9269eb/iso-1843-1-1977>

CDU 661.725.6 : 535.661.4 : 620.1

Réf. no : ISO 1843/I-1977 (F)

Descripteurs : alcool, analyse chimique, détermination, coloration, méthode colorimétrique, examen visuel.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des comités techniques étaient publiés comme recommandations ISO; ces documents sont en cours de transformation en Normes internationales. Compte tenu de cette procédure, le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, après examen, est d'avis que la Recommandation ISO/R 1843-1970 peut, du point de vue technique, être transformée. La présente Norme internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1843-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

Les comités membres des pays suivants avaient approuvé la Recommandation ISO/R 1843.

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Pologne
Allemagne	Grèce	Portugal
Australie	Hongrie	Roumanie
Autriche	Inde	Royaume-Uni
Belgique	Iran	Suisse
Brésil	Italie	Tchécoslovaquie
Égypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	Turquie
Espagne	Pérou	U.R.S.S.

Le comité membre du pays suivant l'avait désapprouvée pour des raisons techniques :

Pays-Bas

Les comités membres des pays suivants ont désapprouvé la transformation de la recommandation en Norme internationale :

France
Pays-Bas

Alcools supérieurs à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie I : Généralités

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente partie de l'ISO 1843 donne des instructions générales relatives aux méthodes d'essai des alcools C₆ à C₁₃ à usage industriel.

Elle spécifie également les méthodes à utiliser pour le mesurage de la coloration, la détermination de la masse volumique à 20 °C et le dosage de l'eau.

La liste actuelle des parties de l'ISO 1843 et autres publications ISO relatives aux produits susmentionnés est donnée dans l'annexe.

2 RÉFÉRENCES

ISO 758, *Produits chimiques liquides à usage industriel — Détermination de la masse volumique à 20 °C.*

ISO 760, *Dosage de l'eau — Méthode de Karl Fischer.*

ISO 2211, *Produits chimiques liquides — Détermination de la coloration en unités Hazen (Échelle platine-cobalt).*

ISO ..., *Produits chimiques liquides à usage industriel — Échantillonnage.*¹⁾

3 ÉCHANTILLONNAGE

Effectuer l'échantillonnage conformément à l'ISO ... En outre, l'échantillon pour laboratoire doit être conservé dans un flacon en verre, propre, sec et étanche, à bouchon rodé et de capacité telle qu'il soit presque entièrement rempli par l'échantillon. S'il a été nécessaire de sceller le flacon, prendre soin d'éviter tout risque de contamination de son contenu.

NOTE — Un échantillon non inférieur à 750 ml est nécessaire pour effectuer la série des essais spécifiés pour ces produits.

4 MESURAGE DE LA COLORATION

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 2211.

5 DÉTERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE À 20 °C

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 758.

6 DOSAGE DE L'EAU

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 760.

7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai, pour chaque détermination, doit contenir les indications suivantes :

- référence de la méthode utilisée;
- résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- compte rendu de toutes opérations non prévues dans la partie appropriée de l'ISO 1843 ou dans d'autres Normes internationales auxquelles il est fait référence, ou de toutes opérations facultatives.

1) En préparation.

ANNEXE

PUBLICATIONS ISO RELATIVES AUX ALCOOLS SUPÉRIEURS À USAGE INDUSTRIEL

ISO 1843/I – Généralités.

ISO 1843/II – Détermination de l'acidité à la phénolphthaléine – Méthode titrimétrique.

ISO 1843/III – Dosage des composés carbonylés – Méthode potentiométrique.

ISO 1843/IV – Détermination de l'indice de brome – Méthode titrimétrique en présence de chlorure de mercure(II).

ISO 1843/V – Détermination de la teneur totale en alcools – Méthode titrimétrique.

ISO 1843/VI – Détermination des cendres.

ISO/R 1845 – Détermination des caractéristiques de distillation.

ISO/R 1852 – Essai de coloration à l'acide sulfurique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1843-1:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d2075f36-084f-4f14-a7f3-98b3ec9269eb/iso-1843-1-1977>